



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavalier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 13 juin 2022, 19 heures

PROCÈS VERBAL

Septième séance régulière du Conseil d'établissement

| | |
|---|-------------|
| <p>1. Ouverture de l'assemblée : 19h15</p> <p>Présences : Abdelkader Ait El Djoudi, Charlène Baron, Robert Beaudin, Catherine Bergeron-Brunet, Jean-François Latreille, Julie Campeau, France Chiasson, Andréanne Cloutier, Simon D'Agostino, Mounir Fekhikheri, Hala Jawlakh, Houda Korichi (secrétaire), Ghislain Laporte, Naouel Magherbi, Benjamin Mortagne, Shellie Robillard</p> <p>Invitées : Karine Beaupré (gestionnaire administrative), Chantal Larivière et Hélène Proulx (directrices adjointes)</p> <p>Absences : Zachary Togane</p> | |
| <p>2. Question du public</p> <p>Pas de public</p> | |
| <p>3. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Mme Baron le propose.</p> | ADOPTION |
| <p>La présidente tient à remercier les trois membres du CÉ pour lesquels ça va être leur dernière séance du conseil. Il s'agit de Mme Campeau, Mme Baron, et M. Laporte.</p> | |
| <p>4. Adoption du procès-verbal du 26 avril et 16 mai 2022</p> <p>M. Ait El Djoudi propose l'adoption du procès-verbal du 26 avril 2022.</p> <p>M. Laporte propose l'adoption du procès-verbal du 16 mai 2022.</p> | ADOPTION |
| <p>5. Suivi au procès-verbal de la séance</p> <p>M. Beaudin informe les présents que la date de l'Assemblée générale annuelle est fixée le 15 septembre 2022 en prenant en considération les assemblées générales des écoles primaires avoisinantes.</p> <p>Pour les deux nouveaux groupes : Transit 4 et PF4, ils auront la même liste des effets scolaires que les secondaires 4.</p> <p>Mme Jawlakh informe les présents aussi qu'il y aura trois postes de membre au CÉ à combler plus le poste de président qui sera en vote au prochain CÉ 2022-2023.</p> | INFORMATION |
| <p>6. Liste des effets scolaires</p> | APPROBATION |



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavellier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 13 juin 2022, 19 heures

| | |
|--|---------------------------------------|
| <p>La présidente informe que nous avons le droit de demander les articles consommables. Une calculatrice est aussi demandée pour le 2^e cycle.</p> <p>M. Beaudin informe que des calculatrices peuvent aussi être prêtées de la bibliothèque (information confirmée par la gestionnaire administrative)</p> <p>Mme Jawlakh demande de mettre les calculatrices sur la liste des effets scolaires si les enseignants peuvent les demander au cours de l'année scolaire.</p> <p>Mme Magherbi ainsi que Mme Baron demandent que la calculatrice soit ajoutée à la liste générale des effets scolaires pour les premières et secondaires.</p> <p>Mme Baron suggère que la liste des articles pour les matières d'option soit en cadrée pour que le parent ne soit pas obligé d'acheter toute la liste des fournitures.</p> <p>La présidente réitère le point soulevé lors de la dernière réunion relativement aux ordinateurs portables pour les élèves du PEI.</p> <p>M. Laporte se demande pourquoi rien ne suit la matière d'éducation physique à savoir s'il serait souhaitable de l'enlever. Pareil pour le programme de langage.</p> <p>Mme Magherbi propose l'approbation.</p> | |
| <p>7. Budget annuel 2022-2023</p> <p>M. Beaudin explique les neuf fonds des postes budgétaires utilisés dans l'ensemble des écoles</p> <p>Mme Beaupré présente le budget tout en se basant sur un comparatif issu de l'an dernier</p> <p>En comparant les deux budgets : 6 400 000 \$ pour cette année (avec 2100 élèves) contre 4 600 000 \$ (avec 2040 élèves) pour l'année passée.</p> <p>Une consultation est faite auprès du comité EHDAA à savoir s'il y aura à engager plus de TES ou psycho-aide, sachant que Mme Bergeron-Brunet partira en ½ année sabbatique.</p> <p>La demande est faite pour avoir plus de TES et surtout une psycho-aide.</p> <p>Au point 21 « Gestion des établissements » une différence 48 000 \$ correspond au budget reprographie -Cahiers maison où les montants des cahiers maison ont été ajustés réellement en fonction des nombres de pages ainsi que la téléphonie et le photocopieur.</p> <p>Aussi, au point 24 « Service pédagogique particulier », il y 12 000 \$ de moins vu que les cours d'appoint et les camps pédagogiques sont rendus au fond 4 et remplacé par du « Mentorat » avec une allocation spécifique du Ministère.</p> <p>Plusieurs autres points ont été abordé tel que les activités parascolaires et les profils existants.</p> | <p>ADOPTION</p> <p>CECVL21-22-002</p> |



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavellier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 13 juin 2022, 19 heures

| | |
|--|--------------------|
| <p>M. Latreille propose l'adoption du budget</p> <p>M. Laporte le seconde.</p> | |
| <p>8. Plan de lutte contre l'intimidation et bilan 2021-2022</p> <p>Mme Proulx ainsi que la psychoéducatrice présentent les deux objectifs du plan de lutte contre l'intimidation en rappelant le résultat du sondage SÉVI (Sentiment de sécurité des élèves à l'école) :</p> <p>1 Augmenter le climat de protection lors de présence de situation de violence et/ou d'intimidation,</p> <p>2 Augmentation du sentiment de sécurité et savoir quoi faire pour les adultes dans de pareilles situations.</p> <p>Le développement des compétences socio-émotionnelles dans le quotidien de la vie école est un nouveau référentiel équipe école et CSSMB.</p> <p>Mme Baron propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation.</p> | <p>ADOPTION</p> |
| <p>9. Retour sur les uniformes-Retour sur la décision, explication</p> <p>A- À la suite d'un sondage du personnel école, le demi-uniforme est proposé.</p> <p>Mme Proulx explique l'importance que les parents acceptent le demi-uniforme avec un bas au choix porté convenablement.</p> <p>Mme la présidente résume le contenu à mentionner sur le document « Code vestimentaire » et qui n'est pas accepté : <i>Chapeau, casquette, tuque et capuchon.</i></p> <p>Mme Campeau propose</p> <p>B- M. Beaudin demande d'annuler la décision au dernier CÉ qui était : « Le retrait du haut à capuchon rouge ». Il est à noter qu'il n'est plus proposé à l'uniforme avec l'effigie de l'école.</p> <p>Madame Magherbi propose le changement de la décision.</p> | <p>APPROBATION</p> |
| <p>10. Sorties scolaires juin 2022 (+lettre de remerciement aux enseignants)</p> <p>M. Ait el Djoudi propose l'adoption des sorties scolaires.</p> <p>Une lettre de remerciement est proposée pour les enseignants qui ont organisés des sorties scolaires.</p> | <p>APPROBATION</p> |
| <p>11. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement</p> | |



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Lieu : École Cavalier + Plateforme TEAM

Date : Lundi 13 juin 2022, 19 heures

| | |
|--|-------------|
| Un rappel de la présidente pour la formation obligatoire des membres du CÉ. Un sondage sera fait par la direction du CÉ. | INFORMATION |
| 12. Rapport annuel du CÉ M. Laporte propose l'adoption | ADOPTION |
| 13. Membres de la communauté M. Zachary Togane est absent | INFORMATION |
| 14. Mot du représentant des élèves Shellie Robillard remercie les membres du CÉ pour leur accueil. | INFORMATION |
| 15. Mot du président Mme Jawlakh remercie encore l'ensemble des présents pour leur participation et leurs présences constantes. | INFORMATION |
| 16. Mot du directeur M. Beaudin félicite la bonne volonté des parents engagés. Mme Baron tient à féliciter Shellie Robillard qui a décroché une bourse « Force Avenir » | INFORMATION |
| 17. Mot du représentant du personnel M. Mortagne félicite à son tour Shellie Robillard et invite le représentant des élèves Simon D'Agostino à revenir pour le prochain conseil | INFORMATION |
| 18. Mot du délégué au comité de parents Mme Jawlakh informe qu'il y a eu une réunion avec la protectrice des élèves | INFORMATION |
| 19. Questions diverses Mme Campeau partage son expérience qui était difficile au moment de commander un album des finissants M. Fekhikheri partage son expérience de kayak pour collecter des fonds qui ont été versés à l'association « les jeunes musiciens du monde ». M. Fekhikheri propose la possibilité d'organiser cette activité avec notre école de Cavalier-De LaSalle. | INFORMATION |
| 20. Levée de l'assemblée Levée de l'assemblée à 20h43mn | ADOPTION |